

Épreuves de certification

MSDGN

2 ÉPREUVES : *BO spécial n°2 du 13 février 2020*

ÉPREUVE TERMINALE ÉCRITE

- Durée : 4 heures
- Coefficient : 16
- Date ?

ÉPREUVE DU GRAND ORAL

- Durée : 20 minutes
- Coefficient : 14
- Date : Juin

L'ÉPREUVE TERMINALE ÉCRITE (1)

OBJECTIFS

- ❑ L'épreuve prend appui sur les **programmes de management et de sciences de gestion et numérique de la classe de première** et sur la **partie « enseignement commun » du programme de management, sciences de gestion et numérique** de la classe de terminale.

Soit **3 PROGRAMMES !**

- ❑ Elle vise à évaluer la capacité du candidat à analyser une ou plusieurs situations liées au fonctionnement et au management d'une ou plusieurs organisations réelles, c'est-à-dire :
 - exploiter une documentation concernant ces organisations ;
 - caractériser les situations managériales et/ou de gestion proposées ;
 - proposer, présenter et justifier une solution ;
 - mettre en œuvre les méthodes, techniques et outils appropriés ;
 - montrer l'intérêt et les limites des méthodes, techniques et outils employés.

L'ÉPREUVE TERMINALE ÉCRITE (2)

Cahier des charges + illustration <https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-et-specimens-bac-2021.html#SpeTerSTMG>

STRUCTURE

- ❑ Un sujet qui se présente sous la forme de plusieurs dossiers.
- ❑ Sujet qui fait référence au fonctionnement et au management d'une organisation (*même si la référence à d'autres organisations est possible*).
- ❑ Une partie introductive : présentation du contexte et d'une ou plusieurs problématiques globales ;
- ❑ 3 à 4 dossiers indépendants : centrés chacun sur une thématique, composés d'un questionnement varié et des références des documents à mobiliser ;
- ❑ Annexes composés des documents permettant le traitement du sujet par le candidat ;
- ❑ 15 pages maximum.

L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL (1)

- ❑ *Arrêté du 16/07/2018 Article 7* : L'épreuve orale porte sur un projet adossé à un ou deux des enseignements de spécialité suivis par le candidat.
- ❑ **Finalité de l'épreuve** : L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.
- ❑ **Composition du jury** : 2 professeurs de disciplines différentes, dont l'un représente l'enseignement de spécialité du candidat pour lequel le programme prévoit la réalisation d'un projet propre à la série, et l'autre représente le second enseignement de spécialité ou l'un des enseignements communs, ou est professeur-documentaliste.

L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL (2)

□ Déroulement :

Le candidat présente au jury les 2 questions préparées au cours de l'année et le jury en choisit une.

20 minutes de préparation

1^{er} temps : présentation au jury de la question (5 minutes)

2^{ème} temps : échange avec le candidat (10 minutes)

3^{ème} temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

L'ÉPREUVE DU GRAND ORAL (3)

□ Préparation au cours de l'année :

- Réalisation d'un projet de gestion → Repères pour le projet de gestion disponibles sur VIAEDUC Groupe STMG2021,

- Professeurs mobilisés : MSDGN Tronc commun, MSDGN Enseignement spécifique (GF, Mercatique, RHC, SIG), Droit et économie.

↳ La démarche de projet et le projet de gestion associé demeurent donc des éléments propres à l'identité de la filière STMG

□ Encore beaucoup d'inconnues ...

Informations à venir suite aux réunions qui se déroulent actuellement sur le Grand oral.